



**COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 MARS 2025 à 15 h – Salle du Conseil**

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance
comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 15h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie.

Absents excusés :

M. BOUVET Jérémie, excusé,
M. CONVERSY Éric, excusé
M. SÉRAPHIN Gilles, qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon,
Mme PEREIRA Jocelyne, excusée.

Secrétaire de séance : M. PINARD Jean-Philippe

1. **Foncier :** Mise à jour des motivations de recours au Droit de Préemption Urbain renforcé : extension de l'objet de maintien et de rétablissement d'activités économiques et de services au périmètre de la station de Morillon 1100 – les Esserts :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Foncier :** Autorisation de participation à une vente aux enchères publiques et à signifier l'intention de la Commune à faire usage de son droit de préemption :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 15h07.

Fait à Morillon, le 28 mars 2025

Le Maire

M. Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance

M. Jean-Philippe PINARD